

Criquetot le 10 décembre 2017,

Madame, Monsieur le Conseiller Communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au prochain conseil communautaire qui se tiendra le lundi 18 décembre prochain, à 18 heures à la maison du canton

| |
|---|
| Commission des finances, budget fiscalité, administration générale, actionnariat |
|---|

Rapporteur Alain FLEURET

A) Budgets annexes eau et assainissement – STEP le Tilleul et transfert d'actif

- Examen des avenants relatif à la demande de revalorisation de prix d'Eaux de Normandie concernant les budgets annexes, eau, assainissement et SPANC ainsi que le contrat eau, Assainissement relatif à la ville d'Etretat, fixation du tarif des surtaxes déléguant eau et assainissement 2018.
- Tarif de vente d'eau au SIAEPA de la région de Criquetot l'Esneval : 0.40 € en franchise de TVA
- Convention de mutualisation entre le SIAEPA et la Communauté de Communes
- Appel d'offres compteurs de secteur
- Validation des opérations de transfert d'actif et de passif et de mise à disposition des biens concernant l'effectivité de la compétence eau, assainissement collectif et SPANC
- Etretat : validation des opérations de transfert d'actif et de passif et de mise à disposition des biens
- Projet de STEP au Tilleul : proposition foncière SAFER pour les " Servains "
- DM n°1 concernant les budgets eau et assainissement : substituer les 001 et 002 par 678 et 778, prévoir l'achat du terrain les " Servains " du Tilleul et le matériel cidricole et la DM autorisant le transfert de trésorerie des communes d'Angerville l'Orcher, Criquetot l'Esneval, Gonneville la Mallet et Turretot

B) Budget principal

- Fiscalité professionnelle unifiée, synthèse note de Michel KLOPFER, décision à prendre
- Transformation de postes en secrétariat et d'un poste d'agent technique: deux postes d'adjoint administratif principal de première classe et d'un poste d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe.

Réorganisation direction des services : 50 % du temps Communauté de Communes budget principal et 50 % du temps budget eau et assainissement en lien avec le SIAEPA de la région de Criqueot l'Esneval via la convention de mutualisation

- Taxe de séjour, préciser les dates de collecte, et modifier le montant de 100 à 40 € pour les occupations temporaires. Création d'une régie de recette et ce afin d'accepter les paiements directs par carte bleue
- Contrats d'Assurances des Risques Statutaires avec le Centre de Gestion
- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la Société Publique Locale Aquabowling des Falaises
- Autorisation donnée aux Maires de Gonnevillle et Criqueot l'Esneval de signer les ventes de terrains sur les zones artisanales

Commission lutte contre les inondations, relations bassins versants, loi sur l'eau et AREAS, chemins verts et de randonnée

Rapporteur : Hervé LEPILEUR

- Convention à passer avec le SMBV
- Programme d'actions BAC – actions collectives et individuelles, aménagement des bétaires pour l'année 2018 – Adoption et autorisation signature

Commission ordures ménagères, déchetterie et développement durable

Rapporteur : Bernard HOUSSAYE :

- Barème F : CITEO / ADELPHE pour les emballages ménagers, les papiers graphiques 2018-2022, contrat type reprise option filière avec la Société REVIPAC
- Prolongation du contrat ECO-MOBILIER de 6 mois

Commission des affaires immobilières, travaux

Rapporteur : Daniel LEMESLE

- Changement des fenêtres à la gendarmerie d'Etretat, devis de la société SALMON
- Travaux de pompe de relevage au RAM sis à la maison du canton

Comptant sur votre présence

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le conseiller
Communautaire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente : Florence DURANDE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL
Maison du Canton - Rte de Vergetot
76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL
TÉL. 02 35 27 27 00 - FAX 02 35 29 64 80

